

Eugénisme et procréation médicalement assistée

Le Désir du gène, de Jacques Testard, Editions François Bourin

Jacques Testard a contribué à la conception d'Amandine, le premier bébé-épiprouvette français, en 1978. Depuis lors, il a pourtant pris ses distances par rapport à certaines évolutions inquiétantes dans le domaine des "techniques de reproduction médicalement assistée". Dans *L'Oeuf transparent* déjà, paru en 1986, il affirmait que "le chercheur n'est pas l'exécuter de tout projet naissant dans la logique propre de la technique" (p.33). Il voulait marquer clairement par là que la morale ne doit pas céder devant les désirs irraisonnés et la logique marchande de la société, surtout pas lorsqu'il s'agit d'être humains.

Poursuivant dans cette démarche critique, Jacques Testard a publié récemment un livre intitulé *Le Désir du gène* (Editions François Bourin, Paris, 1992). En quelques 280 pages, l'auteur nous explique, dans un langage accessible aux non-initiés, les principaux enjeux de l'application à la fécondation in vitro des méthodes développées dans le cadre des recherches génétiques.

L'idée centrale du livre pourrait se résumer de la manière suivante: s'il s'est intéressé jadis aux individus, puis aux foetus, l'eugénisme - le mouvement qui veut une **amélioration** de l'espèce humaine - tend aujourd'hui à se tourner de plus en plus vers l'oeuf fécondé.

Dans ce qui suit, je voudrais d'abord brièvement indiquer pourquoi il en est ainsi (1), puis analyser la si-

S'il s'est intéressé jadis aux individus, puis aux foetus, l'eugénisme tend aujourd'hui à se tourner de plus en plus vers l'oeuf fécondé.

tuation nouvelle (2), enfin indiquer la position de l'auteur (3).

1) L'eugénisme et l'oeuf

La fécondation in vitro consiste à féconder hors du corps de la femme plusieurs ovules obtenus à l'aide d'une stimulation hormonale. Un ou deux des ovules fécondés sont ensuite introduits dans le corps de la femme, où ils vont, si tout va bien, s'implanter et se développer.

Les ovules fécondés hors du corps de la femme peuvent être conservés plusieurs jours hors du corps, et ils se prêtent alors à une analyse génétique, si tant est que l'on a les moyens d'effectuer cette analyse. Or ces moyens existent depuis peu: ils proviennent de développements dans le domaine de la génétique. Une preuve de plus, s'il en fallait une, que ces deux domaines ne sont pas si étrangers l'un à l'autre que certains le prétendent.

Les généticiens ont développé récemment une méthode qui leur permet d'amplifier rapidement et abondamment de petits fragments d'ADN, cette substance contenant toutes les informations pour la structuration de l'organisme des êtres humains. Grâce à cette méthode - la "polymerase chain reaction" (PCR) -, les scientifiques peuvent analyser encore plus rapidement l'ADN de n'importe quel être vivant, et cela à partir de quantités minuscules: en principe, une seule cellule suffit.

L'utilisation de la PCR pour amplifier l'ADN contenu dans une cellule prélevée sur l'oeuf trois ou quatre jours après la fécondation in vitro permettra aux médecins de savoir, avant même l'implantation

de l'oeuf, si l'enfant à naître sera porteur de maladies génétiques ou non. Il est bien entendu aussi possible de détecter à l'avance d'autres caractéristiques de l'enfant qui naîtra de l'ovule fécondé, comme par exemple le sexe de celui-ci.

De cette manière peut s'effectuer un tri des oeufs avant qu'ils ne soient implantés. Etant donné qu'à chaque tentative de fécondation in vitro, il y a plus d'ovules fécondés que d'oeufs implantés, on pourrait songer à n'implanter que ceux qui contiennent l'information génétique que l'on estime être la meilleure. De même, rien ne semble empêcher à priori qu'un couple normal ait recours à une fécondation in vitro pour pouvoir choisir les "meilleurs" des ovules fécondés.

2) Une situation toute nouvelle

Dans *Le Désir du gène*, Jacques Testard distingue trois grandes étapes dans l'eugénisme, à savoir a) l'eugénisme qui trie les individus, b) l'eugénisme qui trie les foetus et c) l'eugénisme qui trie les oeufs.

a) Trier les individus

Il s'agit de la forme la plus classique d'eugénisme, dont on trouve déjà des traces chez Platon, qui s'est inspiré de l'exemple de Sparte. Formulé de manière radicale, et si l'on s'en tient à sa forme négative, il pourrait s'énoncer de la manière suivante: liquider tous les tarés, si possible dès leur enfance. De manière moins radicale: stériliser tous les tarés, afin qu'ils ne se reproduisent pas. De manière encore moins radicale: interdire la procréation aux tarés, soit par des lois, soit par des mesures économiques.

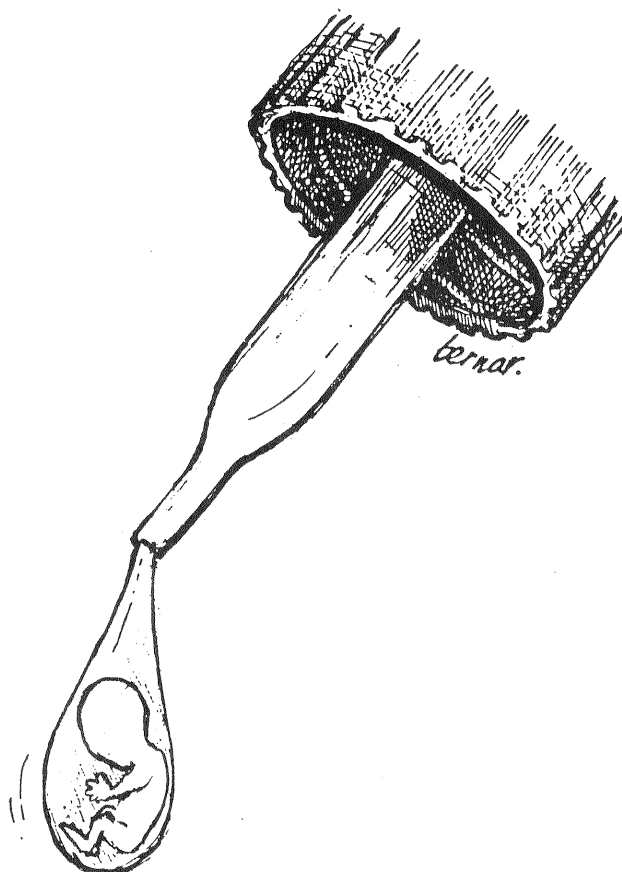
Il va sans dire que de telles méthodes, même si elles ne visent pas à l'élimination physique de ceux qui sont jugés tarés, s'accordent très mal avec nos conceptions éthiques, et notamment avec les Droits de l'Homme, qui fondent nos relations avec les autres personnes humaines. Ce qui n'empêche pas qu'elles aient été monnaie courante au cours du XXème siècle dans des nations aussi civilisées que celle des Etats-Unis ou de la Suède.

b) Trier les foetus

A partir du moment où le ventre de la femme est devenu transparent - grâce notamment à l'échographie, puis à l'amniocentèse ou à la biopsie du chorion -, les médecins pouvaient établir un diagnostic prénatal plus ou moins fiable. Ils étaient ainsi en mesure de détecter des anomalies physiologiques, voire génétiques chez l'enfant à naître. Selon la gravité de ces anomalies, et avec l'accord des parents, une interruption thérapeutique de grossesse pouvait être envisagée. Il va sans dire qu'une telle intervention est traumatisante pour la mère, sans parler des problèmes éthiques fondamentaux liés à la question de l'avortement.

c) Trier les oeufs

Le tri des oeufs semble être exempt des problèmes que nous venons de mentionner, ou du moins l'idée de trier des ovules qui viennent d'être fécondés ne soulève-t-elle pas le même tollé que l'idée de trier des personnes ou des foetus, surtout depuis qu'un comité



d'éthique américain a introduit, en 1979, la notion de "préembryon" pour désigner l'embryon de moins de quatorze jours. Comme l'écrit Jacques Testard, "la dimension dramatique de l'avortement engage la responsabilité et la douleur des individus, tandis que le tri des oeufs les annule" (p.271). Nous semblons ainsi enfin accéder à un eugénisme de la "non-souffrance" (p.238).

3) Les interdits nécessaires

Un nouvel eugénisme se profile à l'horizon. Il semble beaucoup plus humain que l'eugénisme classique, puisque ce ne sont que des "préembryons" qui font l'objet d'un tri. De plus, il permet d'éviter la pénible situation dans laquelle se trouve des femmes qui doivent avoir recours à un avortement pour des raisons thérapeutiques.

A cela s'ajoutent deux faits sociaux. D'une part, il y a le désir de la perfection, qui hante les esprits de nombreux parents, désir en partie stimulé par la recherche médicale et génétique. D'autre part, les dépenses sociales de prise en charge des personnes atteintes de maladies génétiques ou dues à des prédispositions génétiques, qui vont croissant. Dans une telle situation, des parents refusant le tri des oeufs ne risquent-ils pas d'apparaître comme des gens irresponsables?

Placé devant cette situation, Jacques Testard ose aller contre le courant, et il ose remettre à jour la vieille notion d'interdit que notre civilisation semble de plus en plus ignorer. Je cite ici l'un des passages à mes

yeux les plus importants du livre de Jacques Testard: *"Il importe aussi qu'on se souvienne que la démocratie n'est pas le lieu de mise en acte des fantasmes individuels ou collectifs. La civilisation ne perdure que par les interdits qu'elle ose proclamer. Ces interdits cimentent les rapports entre les hommes et ceux de l'ensemble des hommes à leur humanité. Il est temps d'affirmer, devant la biomédecine triomphante, que tout n'est pas possible, de se convaincre qu'il est des libertés liberticides. Ainsi la licence qu'on s'accorderait pour décider de l'humain comme d'un matériel, et pour hiérarchiser les personnes selon la valeur fonctionnelle attribuée à leur organisme."* (p.270)

Je crois que ces propos de Jacques Testard cernent le problème essentiel de notre civilisation. La reproduction médicalement assistée et le génie génétique doivent être pour nous une occasion de redécouvrir une notion essentielle pour toute civilisation: celle, fondamentale, d'**interdit**. Il y a certaines choses qui ne doivent pas être faites; les individus doivent réapprendre à maîtriser leurs désirs et ils ne peuvent le faire que dans le cadre d'interdits véhiculés par leur culture.

Norbert Campagna

A toutes les personnes intéressées par la procréation médicalement assistée, je signale qu'aura lieu le jeudi 18 mars, à 20 heures, au Centre universitaire de Luxembourg, une conférence sur ce sujet très actuel.